

Intitulé

SERAFIN-PH

Référence

FOR 202

Public ciblé

Directeurs, cadres, tous les personnels concernés par le projet

Prérequis

Connaissance des établissements du secteur médico-social, connaissance de la loi su 02 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, connaissance de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Lieu

- A Mende en inter
- Sur établissement en intra

Durée

- 1 Journée
- 7 Heures de formation

Prix Inter / par personne *

460€ / jour / personne

Prix Intra / hors frais annexes

1900€ / Hors frais annexes

*Net de TVA par décision d'exonération de la
DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019



F004B

Formation

SERAFIN-PH

Objectifs

- **Comprendre l'origine et le contexte plus général dans lequel s'inscrit le projet SERAFIN-PH (passage d'une logique de place à une logique de parcours).**
- **Connaître le contenu de la réforme SERAFIN-PH, son calendrier et son articulation avec les autres chantiers en cours pour permettre au secteur d'anticiper sa mise en oeuvre.**
- **Se familiariser avec le langage commun issu des nomenclatures de besoins et de prestations, premier socle produit par la mission SERAFIN-PH.**
- **S'approprier concrètement ces nomenclatures et les divers usages pouvant en être faits (projets personnalisés, projets d'établissements, etc.)**

Contenu

Genèse de la réforme de la tarification : différentes lois et rapports à l'origine de la continuité des parcours.

- **Le nouveau paradigme : d'une logique de places à une logique de parcours.**
- **Présentation de SERAFIN-PH, un outil au service des parcours : enseignements du rapport Vachey-Jeannet, objectifs et enjeux, périmètre, calendrier.**

Présentation des nomenclatures des besoins et des prestations:

- **Principes et logique de construction.**
- **Les trois «blocs» (besoins, prestations directes et prestations indirectes) et grandes composantes (santé, autonomie, participation sociale).**
- **Les usages qualitatifs des nomenclatures (à partir du Guide de bonnes pratiques CNSA d'octobre 2020**

Évaluation des résultats

Nous avons mis en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention. Pour ce faire, les outils et méthodes à disposition sont :

Pour les apports théoriques et réglementaires

- **Questions/réponses avec les stagiaires**
- **Cas pratiques pour s'approprier les nomenclatures**
- **Quizz**
- **Diaporama**

Enfin une évaluation par objectif : à la fin de chaque objectif pour mesurer l'acquisition des compétences.